



# DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

## OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## PRODUIT

Nom du produit	Porphyre Septembre 2021
Identifiant	ISIN Code : FR9348FS3900
L'Initiateur	Credit Agricole CIB Financial Solutions garanti par Credit Agricole CIB
Contacteur l'Initiateur du PRIIP	<a href="mailto:priipsenquiries@ca-cib.com">priipsenquiries@ca-cib.com</a> Pour de plus amples informations, appelez-le : +44 207 214 7485
Autorité compétente de l'Initiateur du PRIIP	Autorité des Marchés Financiers (AMF)
Date de production du document d'informations clés	23 février 2021, 09:08 UTC

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre**

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

Type	Le produit se présente sous la forme d'un instrument de dette, régi par le droit français.
Objectifs	<p>-Fournir des paiements d'intérêt conditionnels, en échange du risque de perte en capital. Les montants indiqués ci-dessous se rapportent à chaque montant nominal investi.</p> <p>-Soutenir des entreprises et projets possédant de hautes performances environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») et qui jouent un rôle important dans la transition énergétique grâce à un investissement indirect fléché vers le portefeuille de prêts verts de CACIB. Le remboursement du montant nominal investi et le paiement des gains ne sont pas directement liés à la performance du portefeuille de prêts verts de CACIB.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Evènement d'échéance anticipée</b> : Si l'indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial à toute date d'observation annuelle, le produit sera remboursé par anticipation et vous recevrez à la prochaine date d'échéance anticipée, en plus du montant nominal, le gain correspondant à cette date d'observation annuelle. Aucun paiement supplémentaire de principal ou d'intérêts ne sera effectué après ce paiement et ce remboursement anticipé.</li><li>• <b>Remboursement à la date d'échéance finale</b> :<ul style="list-style-type: none"><li>○ <b>Montant de remboursement</b> : Si le produit n'est pas remboursé par anticipation, alors :<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Si à la date d'observation finale l'indice n'a pas baissé<sup>(1)</sup> de plus de 20% par rapport à son niveau initial : vous recevrez, en plus du montant nominal, un gain égal à 44,00% du montant nominal.</li><li>▪ Si à la date d'observation finale l'indice a baissé<sup>(1)</sup> de plus de 20% mais n'a pas baissé<sup>(1)</sup> de plus de 40% par rapport à son niveau initial : vous recevrez le montant nominal.</li><li>▪ Sinon, si à la date d'observation finale l'indice a baissé<sup>(1)</sup> de plus de 40% par rapport à son niveau initial : vous recevrez un montant égal au montant nominal diminué par la baisse finale de l'indice<sup>(1)</sup>. <b>Le montant payé dans un tel cas sera inférieur au montant nominal et vous pourriez perdre tout ou partie de votre capital.</b></li></ul></li></ul></li></ul>

### Dates, Valeurs et Définitions Clés (\*)

Toutes les constatations et observations sont faites par l'Agent de Calcul. Toutes les dates peuvent faire l'objet d'ajustements en cas de jours non ouvrés et, le cas échéant, en cas d'événements perturbateurs du marché.

- **Indice** : MSCI Europe Select Green 50 5% Decrement (ISIN : GB00BFM11Z74)
- <sup>(1)</sup> **Baisse finale de l'indice** : l'écart entre (a) le niveau initial et (b) le niveau de clôture de l'indice à date d'observation finale, exprimé en pourcentage du niveau initial.
- **Niveau initial** : Le niveau de clôture de l'indice à la date d'observation initiale
- **Gain** : Pour chaque date d'observation annuelle en ordre chronologique : 5,50%, 11,00%, 16,50%, 22,00%, 27,50%, 33,00% et 38,50%. Chaque gain est multiplié par le montant nominal.
- **Agent de calcul** : Crédit Agricole CIB
- **Montant nominal** : 1 000 EUR
- **Prix de vente** : 100%
- **Dates** :
  - **Date d'émission** : 7 mai 2021
  - **Date d'échéance finale** : 8 octobre 2029
  - **Dates d'échéance anticipée** : 10 octobre 2022 ; 9 octobre 2023 ; 9 octobre 2024 ; 9 octobre 2025 ; 9 octobre 2026 ; 8 octobre 2027 et 9 octobre 2028
  - **Date d'observation initiale** : 15 septembre 2021
  - **Dates d'observation annuelle** : 8 septembre 2022 ; 8 septembre 2023 ; 9 septembre 2024 ; 8 septembre 2025 ; 8 septembre 2026 ; 8 septembre 2027 et 8 septembre 2028
  - **Date d'observation finale** : 7 septembre 2029

\* Ces éléments ne sont que des termes indicatifs et peuvent être amenés à changer. Il vous appartient de vous assurer d'avoir les éléments les plus à jour avant d'investir.



Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

## QUE SE PASSE-T-IL SI CREDIT AGRICOLE CIB FINANCIAL SOLUTIONS ET LE GARANT NE SONT PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché ni un système de garantie ou système d'indemnisation des investisseurs. Si Credit Agricole CIB Financial Solutions et le Garant sont incapables de payer et/ou sont en situation de défaut, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement et tout paiement pourrait être retardé.

## QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

La Réduction du Rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement potentiel de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

### Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

INVESTISSEMENT DE 10 000 EUR			
SCENARIOS	SI VOUS SORTEZ APRES 1 AN	SI VOUS SORTEZ APRES 5 ANS	SI VOUS SORTEZ A LA FIN DE LA PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE
coûts totaux	668,91 EUR	618,91 EUR	618,91 EUR
Incidence sur le rendement (RIY) par an	6,54%	1,30%	0,80%

### Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- L'incidence chaque année des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période de détention recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
COÛTS PONCTUELS	Coûts d'entrée	0,80%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
COÛTS RÉCURRENTS	Coûts de transactions de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	0,00%	L'incidence sur les coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER MON ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 8,1 ans, ou jusqu'à ce qu'un évènement d'autocall se produise.

Le produit est conçu pour être détenu jusqu'à la fin de la période de détention recommandée.

La période de détention recommandée est choisie en fonction de la date de maturité du produit. Veuillez noter qu'il peut être difficile de vendre le produit avant la date de maturité. Si vous êtes capable de vendre le produit à une date antérieure, vous pouvez encourir des coûts et vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Au cas où vous souhaiteriez effectuer une réclamation à tout moment à propos de ce produit, ou du service que vous avez reçu, vous pouvez le faire en nous contactant, à : Crédit Agricole CIB, Broadwalk House, 5 Appold Street, London, EC2A 2DA, ou [pripsenquiries@ca-cib.com](mailto:pripsenquiries@ca-cib.com).

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'information contenue dans ce document d'informations clés ne constitue pas une recommandation de s'engager dans ce produit et ne remplace pas la consultation individuelle avec un conseiller.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur ce produit auprès de votre conseiller financier.

Les documents suivants sont disponibles sur demande :

- Les conditions définitives du produit (tels que publiées sur la base d'une exigence légale), qui sont disponibles sur : [www.documentation.ca-cib.com](http://www.documentation.ca-cib.com)
- Le prospectus de base, éventuellement complété par des suppléments, relatif au programme de produits structurés et sous lequel le produit est émis (tel que publié sur la base d'une exigence légale), qui est disponible sur : [www.documentation.ca-cib.com](http://www.documentation.ca-cib.com)
- [Le cadre du programme d'émission de titres de créance verts de CACIB est disponible sur : www.credit-agricole.com/finance/finance/dette.](http://www.credit-agricole.com/finance/finance/dette)
- Les informations sur l'émission de titres et d'obligations par CACIB ainsi que sur la méthodologie appliquée pour la sélection des entreprises et projets dans le portefeuille de prêts verts sont disponibles sur : [www.ca-cib.fr/nos-expertises/sustainable-banking](http://www.ca-cib.fr/nos-expertises/sustainable-banking).